Saison 2022-2023

Association Saint-Maurice du Perreux

21 Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur marne

Bulletin d'inscription – PILATES – gymform@asmp.asso.fr

A renvoyer à l'adresse ci-dessus ou à transmettre à votre responsable de section

Nom (M./Mme/Mlle) : ……..……

Prénom : ……

Date de naissance : …..……/……..…./ ..…….. (jj/mm/aaaa) | Sexe : M / F

Adresse :
……
Ville : ……Code postal…….

☎ : 01……..…...../ 06…… | Adresse mail en Majuscules
✉ : ……@…….

Numéro de téléphone en cas d'urgence : …../……./……./……./

Pièces à fournir : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site

Réponse obligatoire au questionnaire de santé (décret 20 avril 2017)
- 1 réponse positive ou 1ere inscription *: **Certificat médical obligatoire***
- Certificat médical déjà transmis. : **2020** ou **2021** ou **2022** (*Entourez l'année)*

Nouveau certificat Médical
Daté du : …../ …. /…

Facture
Oui/ Non

Règlement : Chèque à l'ordre de l'ASMP, coupons sport +3%
Trois chèques maximum, encaissés en fin de mois.

Nombre Chèques

Espèces

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des documents cités au verso de la fiche d'inscription

Date, le : …… …… /……. / 2022

Signature :

Droit à l'image

OUI | NON

Reprise des cours le : **Lundi 5 septembre 2022** au 21 allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur marne
L'association décline toute responsabilité en dehors des cours. **Pas de cours sans dossier complet**

	Salle A.S.M.P.	
Lundi	15h30 à 16h30	Eléonore
Mercredi	09h30 à 10h30 10h30 à 11h30 (Gym Pilates)	Eléonore
Vendredi	19h30 à 20h30	Cristina
Samedi	11h15 à 12h15 12h15 à 13h15	Claire Eléonore

Tarifs annuels

(Sous réserve de la date effective de reprise des cours et des contraintes sanitaires).

- 1 feuille d'inscription par activité.
- Inscription à l'association 20€ inclus.

Activité principale :
1h00 hebdomadaire : 225 €
2h00 hebdomadaire : 360 €
3h00 et plus hebdomadaire : 450 €

Activité secondaire : (*)
1h00 hebdomadaire : 165 €

(*) = Hip Hop, Danse Jazz, Zumba, Teen Dance Mix, Gym,
2eme personne même famille = -15€ et plus = -30€

Informations annexes

1. Assurance complémentaire

Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.

2. Règlement intérieur de l'Association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

3. Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

a. Celui du site Internet
Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, en bas de la : *page d'accueil, onglet Mentions légales*

b. Celui de l'association
Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

4. Questionnaire de santé

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

5. Charte Ethique du sport

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*